

PLAN STRATÉGIQUE 2015-2020



Ordre
des ergothérapeutes
du Québec

Mot du président-directeur général

C'est avec honneur que je vous présente le plan stratégique 2015-2020 de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec (OEQ).

Ce plan stratégique est le fruit du travail du comité exécutif de l'Ordre, qui a agi à titre de comité directeur. Cet exercice de planification a nécessité une importante collecte d'information, des consultations et l'analyse des divers environnements dans lesquels l'OEQ évolue. Ces démarches ont permis d'acquérir une compréhension plus précise de l'ensemble des contextes et des enjeux, et de dégager les grandes orientations stratégiques de l'Ordre pour les prochaines années.

Ce document présente donc la vision, la mission, les valeurs, les enjeux, les orientations, les stratégies et les cibles que l'Ordre a déterminés comme étant prioritaires.

Au cours des prochaines années, l'Ordre comptera plus de 5 000 ergothérapeutes membres. L'Ordre doit s'appuyer sur cette force pour poursuivre ses activités et se projeter vers l'avenir où une place encore plus importante sera accordée aux ergothérapeutes dans le monde professionnel québécois. En ce qui a trait à l'environnement légal et réglementaire, la réforme entreprise au sein du système professionnel, une réforme dont l'envergure est encore en grande partie inconnue, est aussi un élément déterminant.

L'Ordre doit relever les défis de ce plan stratégique avec leadership en innovant dans un environnement en continuelle évolution. Ce plan est ambitieux, mais c'est avec enthousiasme que nous l'abordons, confiants dans la justesse des choix qui ont été faits et confiants dans l'engagement et dans les grandes compétences des personnes qui le mettront en œuvre.

En terminant, je souhaite souligner le travail fondamental réalisé par les membres du comité directeur. Leurs efforts sont colossaux et leur implication respective indissociable à la réussite de ce plan.

Voici donc le plan stratégique qui guidera les actions de la permanence de l'Ordre au cours des cinq prochaines années.

Alain Bibeau





Mission, valeurs et vision

MISSION

En vertu des dispositions du Code des professions, l'Ordre des ergothérapeutes du Québec assure la protection du public. À cet effet, l'Ordre encadre l'exercice de la profession et soutient le développement des compétences des ergothérapeutes favorisant ainsi la qualité des services. L'Ordre valorise également l'ergothérapie dans l'intérêt du public.

VISION

L'Ordre des ergothérapeutes du Québec est reconnu comme étant la référence en matière de compétence, d'intégrité et d'expertise des ergothérapeutes ainsi qu'à l'égard de la qualité des services qu'ils offrent à la population. Fort de sa crédibilité, de la cohérence de ses actions et de l'excellence de ses pratiques, l'Ordre agit et collabore avec leadership au sein du système professionnel.

VALEURS ORGANISATIONNELLES

L'Ordre, ses administrateurs, les membres de sa direction, ses employés et les membres de ses comités s'engagent à s'appuyer sur un ensemble de valeurs partagées qui guident et inspirent leurs actions. Ces valeurs s'inscrivent au cœur de leurs préoccupations et elles sont : l'*intégrité*, la *rigueur*, la *compétence*, le *respect* et la *collaboration*.

- › En conformité avec les lois et les règlements qui l'encadrent, l'Ordre agit avec **intégrité** préservant ainsi la confiance du public et de ses membres. Cette intégrité se manifeste par l'adoption des meilleures pratiques en matière de gouvernance et d'éthique ainsi que par la probité qui sous-tend ses actions.
- › L'Ordre s'applique à réaliser ses mandats, à analyser ses dossiers et à prendre ses décisions avec objectivité, précision et cohérence. Cette **rigueur** se retrouve dans l'ensemble des processus mis en place.
- › Conscient de la complexité inhérente à la réalisation de sa mission et de ses responsabilités, l'Ordre valorise la **compétence**. Chacun est appelé à utiliser ses connaissances, ses habiletés, son jugement, et son expérience avec leadership et à se préoccuper de la qualité et de l'efficacité des résultats à atteindre. L'Ordre encourage la responsabilisation des personnes envers leur formation et offre son soutien dans leur processus d'amélioration continue.
- › Les interactions de l'Ordre avec les personnes et les institutions se réalisent avec considération, dans le **respect** des valeurs, des opinions, des droits des interlocuteurs, et ce, en l'absence de toute discrimination. Ce respect se traduit notamment par la courtoisie, la diligence, la discrétion et par le fait d'être attentif à autrui.
- › L'Ordre privilégie le travail de **collaboration** dans l'ensemble de ses activités. Il en reconnaît l'importance tant pour l'atteinte de résultats de qualité que pour le sentiment de satisfaction qui en résulte pour les personnes impliquées.



Enjeux et orientations stratégiques

L'analyse des contextes a permis d'identifier les enjeux considérés comme ayant une influence plus forte sur l'organisation et desquels découlent les orientations stratégiques.

Orientations stratégiques 1 et 2

ENJEU 1 : LA PROTECTION DU PUBLIC

- › La réalisation de l'ensemble des activités de l'Ordre nécessite la participation d'ergothérapeutes qui ne sont pas tous des employés de l'Ordre. Ces activités, prescrites par le Code des professions, se trouvent aussi dans les actions préventives privilégiées par les orientations du système professionnel afin de mieux protéger le public.
- › La disponibilité de ces ergothérapeutes étant parfois difficile, elle sera plus à risque d'être compromise lorsque les projets de loi sur une réorganisation du réseau de la santé et des services sociaux entrera en vigueur.
- › Le contrôle de l'exercice illégal et de l'usurpation du titre est plus difficile à réaliser. La méconnaissance de cet environnement nuit au développement de processus et d'outils et complique les actions à ce niveau. La qualité des services est étroitement liée à l'évolution des connaissances et des pratiques professionnelles. Elle fait appel à des compétences qui permettent d'assurer un processus d'évaluation et d'intervention de qualité, et ce, dans un contexte où les problématiques de santé se complexifient et où les professionnels doivent constamment mettre à jour leurs connaissances.
- › Le soutien et la connaissance de la clientèle et des pratiques professionnelles dans le domaine de la santé mentale et auprès de la clientèle enfance-jeunesse sont incontournables.
- › L'avancement de la technologie permet de développer de nouvelles façons d'offrir des services à la population. L'ensemble des ordres professionnels est concerné par l'établissement de balises pour mieux encadrer les pratiques à distance de leurs membres.
- › Une approche réflexive et un regard évaluatif des mécanismes de protection du public sont nécessaires pour identifier ce qui est perfectible afin de répondre adéquatement à la mission de protection du public.

Orientations stratégiques 1

ENJEU 2 : CHAMP D'EXERCICE ET APPLICATION DES ACTIVITÉS RÉSERVÉES

- › Une méconnaissance du champ d'exercice de l'ergothérapie et des activités réservées aux ergothérapeutes persiste dans un contexte où certaines professions ont un champ d'exercice connexe et où plusieurs groupes d'intervenants, faisant partie du système professionnel ou non, élargissent leur offre de services à de nouvelles clientèles. Ils le font de façon visible et proactive auprès des décideurs et des établissements, mais sans toujours discerner correctement les limites de leur domaine d'expertise en regard de celui des ergothérapeutes.
- › La profession est absente de certains secteurs qui agissent dans le domaine de la réadaptation, dans les centres jeunesse et les centres de réadaptation en dépendance, par exemple. Des démarches sont nécessaires pour affirmer la pertinence de l'apport de la profession dans les milieux qui ont besoin d'ergothérapeutes.
- › L'occupation du champ d'exercice et le respect des activités réservées s'avèrent fondamentaux pour la qualité des services offerts aux populations vulnérables. Il importe de promouvoir la reconnaissance de la profession et le respect du cadre légal qui ont été adoptés pour s'assurer que la personne reçoive les services dont elle a besoin par le professionnel compétent approprié.



Orientations stratégiques 1 et 2

ENJEU 3 :

RÉORGANISATION DU SYSTÈME DE SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX ET RÉVISIONS DES PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX

Le contexte actuel de la réorganisation du système de santé et des services sociaux annonce des changements majeurs dans la configuration, l'organisation et le financement des services. La révision de l'ensemble des programmes est en cours avec des impacts encore inconnus. Plusieurs milieux avaient entrepris des travaux d'optimisation de leurs services. De son côté, l'Ordre avait émis un avis sur l'importance de réaliser ces révisions de processus dans le respect des normes professionnelles et de l'autonomie professionnelle des ergothérapeutes dont la pratique est assujettie à des lois et des règlements. L'optimisation des services peut, lorsqu'elle est effectuée avec compétence, avoir un effet positif et favoriser l'apport spécifique du professionnel dans les services à donner à la population.

Cette réorganisation des systèmes et des programmes se fait dans un contexte de restriction budgétaire et d'austérité générale au niveau des finances publiques. Un impact est à prévoir sur la planification future de la main-d'œuvre ergothérapeute à l'échelle provinciale. En lien avec l'accessibilité et la qualité des services, l'Ordre doit avoir une meilleure connaissance de la disponibilité des ergothérapeutes pour combler l'offre de services actuelle et future. Une réorganisation devient une occasion de renouveler l'offre de services à la population et d'occuper de nouveaux secteurs ou milieux de pratique.

Orientations stratégiques 2

ENJEU 4 : FORMATION DES FUTURS ERGOTHÉRAPEUTES

La qualité de la formation que reçoivent les étudiants inscrits à un programme d'études en ergothérapie doit être en adéquation avec les compétences professionnelles à acquérir pour l'exercice contemporain de la profession d'ergothérapeute. Des difficultés peuvent survenir dans la transition entre les études et l'exercice de la profession d'ergothérapeute. Ainsi, malgré que la profession soit de plus en plus érudite, des écueils sont présents pour ces jeunes ergothérapeutes, mentionnons le leadership clinique qu'ils peuvent exercer ainsi qu'une identité professionnelle et des compétences qu'ils peinent à affirmer.

Les enjeux liés aux environnements de travail sont importants. Les écarts sont présents entre la pratique enseignée et celle qui est exercée dans certains milieux, et peu de place est accordée aux changements de pratique eu égard aux données probantes. L'Ordre est encore trop peu impliqué dans la formation des étudiants pour les aspects reliés aux obligations et aux devoirs professionnels, à la reconnaissance du privilège et de la fierté d'être un professionnel. Dans une perspective préventive, telle que préconisée par l'Office des professions, les étudiants doivent se sentir concernés par leur futur rôle de professionnel du début de leur formation jusqu'à leur intégration dans la profession.

Orientations stratégiques 3

ENJEU 5 : RÔLE SOCIÉTAL

Le rôle sociétal, que devront jouer les ordres professionnels, est clairement identifié par l'Office des professions comme étant une orientation attendue du système professionnel. L'exercice de ce nouveau rôle demandera à l'Ordre de prendre position et de se prononcer publiquement sur des enjeux sociétaux en lien avec sa mission, le champ d'exercice de la profession et les compétences des ergothérapeutes.

Orientations stratégiques 4

ENJEU 6 : TECHNOLOGIE

Les organisations doivent s'appuyer de plus en plus sur la technologie pour la gestion de leurs activités et des services qu'ils rendent. Bien que les enjeux juridiques, éthiques et professionnels, qui nous concernent, requièrent un développement particulier, l'utilisation accrue des technologies de l'information et de la communication s'avère névralgique et l'effort de modernisation des systèmes et de l'utilisation de ces technologies doivent s'accroître et s'accélérer en priorité.

Parallèlement, le volet concernant la communication auprès des publics de l'Ordre doit être modernisé, plus particulièrement notre site Web, nos orientations, nos politiques et nos outils de communication. À l'interne, la gestion intégrée de la documentation doit être actualisée.



ORIENTATIONS STRATÉGIQUES – TABLEAU RÉSUMÉ

Les orientations stratégiques retenues s'appuient sur l'assurance que l'Ordre peut compter sur les compétences de ses ressources humaines comme source première de performance et d'innovation pour l'atteinte des objectifs ciblés et que, à cet effet, il maintiendra une gestion optimale des ressources humaines et financières de l'Ordre.

ORIENTATION 1	AXES	OBJECTIFS
Occuper pleinement le champ d'exercice de l'ergothérapie	L'exercice d'un leadership dans la reconnaissance de l'expertise des ergothérapeutes	<ul style="list-style-type: none"> ⊙ Consolider la reconnaissance de l'expertise des ergothérapeutes dans les secteurs traditionnels d'activités ⊙ Promouvoir l'expertise des ergothérapeutes dans les secteurs d'activités en émergence ⊙ S'assurer de la compréhension et du respect des activités réservées aux ergothérapeutes ⊙ Sensibiliser la population aux différentes expertises des ergothérapeutes
	La planification de la main-d'œuvre en ergothérapie	<ul style="list-style-type: none"> ⊙ Avoir un portrait précis de l'offre de services en ergothérapie ⊙ Recommander les pistes d'action requises auprès des différents partenaires
ORIENTATION 2	AXES	OBJECTIFS
S'assurer de la qualité des services rendus à la population par les ergothérapeutes	Les pratiques professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> ⊙ Soutenir les ergothérapeutes dans l'adoption des meilleures pratiques dans leur milieu clinique ⊙ Analyser la pratique professionnelle auprès des clientèles en santé mentale et en enfance-jeunesse, et mettre en œuvre les actions requises ⊙ Soutenir la pratique des ergothérapeutes dans le cadre du développement des pratiques à distance
	L'adhésion des futurs ergothérapeutes à l'Ordre	<ul style="list-style-type: none"> ⊙ Soutenir les étudiants dans l'appropriation des dimensions éthiques, normatives et réglementaires relatives aux exigences contemporaines de l'exercice de la profession
	Les mécanismes de protection du public de l'Ordre	<ul style="list-style-type: none"> ⊙ S'assurer de la validité et de la fiabilité des processus et des outils utilisés
ORIENTATION 3	AXES	OBJECTIFS
Développer l'implication de l'Ordre dans les enjeux sociétaux dans l'intérêt du public	L'exercice d'un nouveau rôle	<ul style="list-style-type: none"> ⊙ Actualiser les processus et les ressources requises à l'exercice de ce rôle
	Le volet communicationnel	<ul style="list-style-type: none"> ⊙ Élaborer une politique de communication en lien avec l'exercice du rôle sociétal
ORIENTATION 4	AXES	OBJECTIFS
Optimiser l'utilisation des ressources de l'organisation	Les ressources informationnelles	<ul style="list-style-type: none"> ⊙ S'assurer de la mise en place de systèmes intégrés capables de soutenir l'évolution des besoins de l'Ordre
	Les installations matérielles	<ul style="list-style-type: none"> ⊙ S'assurer d'avoir un plan directeur immobilier capable de soutenir l'évolution des besoins de l'Ordre